



Communiqué de presse



Vendredi 14 juin 2019

Communiqué de Nathalie Sarrabezolles : loi d'orientation sur les mobilités

Ce soir prend fin l'examen du projet de loi d'orientation sur les mobilités à l'Assemblée nationale.

Lors du passage au Sénat, les parlementaires avaient repositionné le projet de loi dans un objectif d'aménagement du territoire, avec une programmation précise des investissements à prévoir. Celle-ci semble avoir disparu lors de l'examen à l'Assemblée nationale.

Je regrette de ne pas avoir entendu la voix des député.e.s du Finistère sur un sujet aussi important pour la pointe bretonne. C'était pourtant l'occasion d'inscrire dans le marbre les investissements nécessaires aux infrastructures de transport, en particulier ferroviaires.

Celles-ci restent l'ossature indispensable au déploiement des mobilités et de l'accessibilité de l'ensemble des territoires, permettant un développement équilibré. Pourquoi était-il important que Rennes et Bordeaux bénéficient de liaisons rapides avec Paris et pas Quimper ou Brest ? Il est clair que le projet national d'aménagement ferroviaire est inachevé et que la pointe bretonne reste à quai.

A la lecture de cette loi d'orientation des mobilités, il s'avère que les enjeux pour notre territoire, ancrés dans le pacte d'accessibilité, sont absents.

Grâce à la mobilisation des conseillers départementaux depuis près de 14 mois, nous avons enfin obtenu qu'un comité de pilotage pour les infrastructures régionales de transport se tienne avant l'été sous l'égide de la préfète de Région. J'y défendrai la permanente nécessité d'une meilleure accessibilité de la pointe bretonne et de sa liaison avec les réseaux européens de transports.

Cabinet de la Présidente

Contact Presse : David MOAN 02 98 76 64 20 – Magali PERON 02 98 76 26 78 – presse@finistere.fr

Maison du Département – 32 bd Duplex 29196 Quimper Cedex